IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : **Droit immobilier, Documentation patrimoniale, Aménagement du territoire**	Niveau d'études : A
	Nombre de crédits ECTS :
Nombre de périodes : 80 pour l'UE complète	N°UE : **1070** Code de référence :7158 08 U32D1

DESCRIPTION

Prérequis : néant

Documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Droit immobilier : Les codes de développement territorial, civil, forestier et rural , et ouvrages de vulgarisation.

Documentation patrimoniale : Voir site du SPF Finances

Aménagement du territoire : CoDT, publications de la Région wallonne, de la CPDT, et de UVCW.

Objectifs :

Droit immobilier :
Acquisition des principes généraux du droit immobilier nécessaires à l'exercice professionnel

- Capable d'appliquer les règles de droit dans les domaines suivants : les biens et les situations juridiques qui s'y rapportent ; les codes forestier et rural ; l'application en cas d'expropriation, de réarpentage et de récolement ; les dispositions légales sur les chemins vicinaux et sur la police des cours d'eau ; précadastration ;
- Capable de justifier les notions fondamentales du droit immobilier par des exemples simples et concrets.

Documentation patrimoniale :
Acquisition des savoirs et savoir- faire nécessaires à l'application professionnelle des règles du cadastre

- Acquérir les notions fondamentales en matière de publicité foncière (juridique, technique, enregistrement, conservation des hypothèques, etc.)
- Identifier les différents systèmes immobiliers belge et étrangers
- Maîtriser l'utilisation de documents de la Documentation patrimoniale : plans (CADGIS…), anciennes matrices (papier), tableaux, systèmes d'information territoriale (Patris, Stipad, etc.)
- Appréhender l'utilité de la documentation patrimoniale
- Maîtriser les bases légales de la précadastration (PRECAD) et du plan à joindre à l'acte

Aménagement du territoire :
Acquisition d'une maîtrise des savoirs et savoir-faire relatifs à l'aménagement du territoire

- Identifier, analyser et appliquer les dispositions majeures des codes wallon et bruxellois en matière de planification, règlement d'urbanisme, permis et certificats, fiscalité, infractions et sanctions, respect de l'environnement
- Connaître les principes généraux des lois et des règlements les plus importants de l'aménagement du territoire en basant la démarche sur les facteurs historiques, économiques et sociaux
- Capable de les appliquer à des réalisations concrètes axées sur l'amélioration des conditions de vie de l'homme
- Connaître les règles de base de l'aménagement normatif (plans, normes, guides, permis, etc.)

Contenu du cours :

Droit immobilier :

- Les codes de développement territorial, civil, forestier et rural ; l'application en cas d'expropriation, de réarpentage et de récolement ; les dispositions légales sur les chemins vicinaux et sur la police des cours d'eau ; précadastration ;
- Etude et analyse des notions fondamentales du droit immobilier par des exemples simples et concrets.

Documentation patrimoniale :

- 1 : Introduction
- 2 : Histoire
- 3 : Repères cartographiques historiques
- 4 : Types de cadastres
- 5 : Missions et organisation des services belges
- 6 : Parcours d'un acte authentique
- 7 : Fonctionnement et missions des services qui gèrent les données patrimoniales
- 8 : Utilité du cadastre
- 9 : Extraits et renseignements cadastraux
- 10 : Créations de plans
- 11 : La matrice cadastrale
- 12 : Tableaux indicatifs supplémentaires
- 13 : Liste alphabétique des propriétaires
- 14 : Conservation du cadastre – AGDP
- 15 : Trajet d'un accord sur la chose immobilière et le prix
- 16 : Le système de traitement intégré
- 17 : Le revenu cadastral
- 18 : Le précompte immobilier
- 19 : Précadastration

Aménagement du territoire :

1. Introduction : contexte de l'Aménagement du Territoire en Wallonie (CWATUPE > CODT)

   - CoDT – 10 mesures phares
   - Divers documents de présentation du CoDT vus au cours (évolution des dénominations des outils d'aménagement et de leur valeur juridique, hiérarchie de ces outils …)

2. Les défis et secteurs de l'aménagement du territoire

   - Diagnostic territorial de la Wallonie (CPDT) (> enjeux, défis) et « Contribution de la CPDT à l'analyse contextuelle » (Voir site « publications » de la CPDT)

3. Les principaux outils de l'aménagement du territoire

   - Manipulation site Webgis DGO4 et Walonmap, zones du plan de secteur,

recherche d'informations sur la situation juridique d'un bien (repérage du Plan de secteur, lotissement et permis d'urbanisation, SOL, guide communal d'urbanisme, Schéma de développement communal, etc.)
- Vademecum du Permis d'urbanisation (SPW) + évolution PU dans le CoDT

4. Développement territorial durable - densification

- Référentiel « Quartier durable » (SPW)
- Note de recherche du CPDT sur les tissus urbanisés Wallons

Bibliographie :

Droit immobilier : Les codes de développement territorial, civil, forestier et rural

Documentation patrimoniale : Voir site du SPF Finances

Aménagement du territoire : CoDT, publications de la Région wallonne, de la CPDT, et de UVCW.

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Mr Thibaud DELIEGE (Droit immobilier), Mr. Giles DUPUIS (Doc. Patrimoniale et AT)

METHODOLOGIE

Droit immobilier : Etude et analyse des notions fondamentales du droit immobilier par des exemples simples et concrets.

Documentation patrimoniale : cours sous forme de syllabus et consultation de documents issus du SPF Finances

Aménagement du territoire : analyse vivante et commentée du CoDT, publications de la Région wallonne, de la CPDT, et de UVCW.

MODES D'EVALUATION

Examen oral